

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **73 (1937)**

Heft 2

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *D'un comité à l'autre. — Le nouveau rédacteur. — Aux membres de la S. P. R. — VAUD : Rappel de convocation. — Travaux législatifs. — Bureau de placement. — Chœur mixte Vevey-Montreux. — Dans les sections : Lausanne. — GENÈVE : Après une vente. — U. I. P. G. — MESSIEURS : Petite chronique. — NEUCHÂTEL : On fête. — Cours de ski et de patins. — Maîtres de culture physique. — JURA : S. P. J. — L'Éducateur dans le Jura bernois.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *L'éducation de la femme en Turquie. — De l'Ecole à la Vie. — MOYENS D'ENSEIGNEMENT : Tableaux scolaires. — INFORMATIONS : Congrès international. — Cours de ski. — PRATIQUE : Lectures littéraires.*

PARTIE CORPORATIVE

D'UN COMITÉ A L'AUTRE

Dimanche dernier, 10 janvier, eut lieu à Genève la remise des pouvoirs : au Bureau neuchâtelois succède le Bureau genevois, qui, aux termes des nouveaux statuts, prend le nom de Comité central S. P. R. Nous souhaitons la meilleure des bienvenues aux nouveaux dirigeants de notre association.

LE NOUVEAU RÉDACTEUR

Pour remplacer le regretté Albert Rochat, il a été fait appel à M. *Albert Rudhardt*, instituteur à Genève. Le choix est excellent ; Rudhardt n'est pas un inconnu de la Romande, il a participé à maints de nos congrès. Il saura maintenir la tradition et la partie pédagogique de l'*Éducateur* est en de bonnes mains : comme pédagogue, notre collègue a fait ses preuves.

AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE

Chers collègues,

Au moment où la confiance que vous nous avez témoignée en juin, au congrès de la Chaux-de-Fonds, met entre nos mains la direction de la Romande, notre première pensée s'adresse à ceux qui nous ont précédés, et nous tenons à leur exprimer toute notre reconnaissance pour le bel exemple qu'ils nous ont donné ; sans défaillance, malgré les vides douloureux, irréparables, que la mort a creusés dans ses rangs, le Bureau neuchâtelois a poursuivi sa route, et par son travail acharné, par son dévouement à notre cause, par sa foi dans les destinées de la Romande, il a maintenu le patrimoine qui lui avait

été transmis, il l'a accru, et aujourd'hui, il peut, à bon droit, être fier de son œuvre.

Et maintenant, devant l'ampleur de la tâche et le poids des responsabilités qu'il a assumées, le comité genevois n'est armé que de sa bonne volonté ; il sent combien, après la maîtrise de ses prédécesseurs, son rôle est difficile, et s'il ose cependant jeter vers l'avenir un regard confiant, c'est qu'il est persuadé que toutes nos sections ne lui ménageront ni leur bienveillante sympathie, ni leur collaboration. Le premier rôle, en effet, d'une fédération comme la nôtre est de créer par-dessus nos particularismes régionaux des courants plus larges, qui fassent pénétrer en chacun de nous la certitude réconfortante que d'un bout à l'autre du pays romand, des hommes et des femmes, saisis par la même vocation d'éducateurs, voient se poser devant eux les mêmes problèmes, subissent les mêmes doutes, ébauchent avec effort les mêmes solutions. Ce faisceau des gens hantés par un idéal commun, la Romande se doit de le lier, mais c'est de chacun que dépend sa cohésion et sa force. En stimulant les énergies, en coordonnant les élans, la S. P. R. contribuera à faire de notre école populaire un organisme toujours plus vivant et toujours plus utile au pays.

C'est à cette tâche, chers collègues, que nous vous appelons ; forts de votre appui, nous espérons continuer dans la voie que nos devanciers nous ont ouverte, et œuvrer ensemble pour la prospérité de cette Romande qui, lorsqu'on la connaît, tient une si grande place dans notre esprit et dans notre cœur.

G. WILLEMIN.

VAUD

RAPPEL DE CONVOCATION

L'assemblée des délégués aura lieu le dimanche 31 janvier, à 10 h., au Casino de Montbenon.

L'assemblée générale S. P. V. aura lieu ce même jour, à 2 h. 15, aussi au Casino de Montbenon.

Pour l'ordre du jour des deux séances, voir *Bulletin corporatif* du 26 décembre 1936.

Le Comité.

TRAVAUX LÉGISLATIFS

Bilan de 1936.

Passif : 1. Les traitements des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat restent soumis à une baisse de 10 % pour 1937. Il en est de même des retraites du corps enseignant et du corps pastoral.

Et pourtant le coût de la vie augmente, et augmentera encore : conséquence forcée de la dévaluation.

2. Le centime du travail grèvera le budget des travailleurs de 0,8 ct. par cent francs, ce qui élèvera les impôts sérieusement.

3. Le budget pour 1937 n'indique que 100 000 fr. au poste « réparations de collèges » au lieu des 120 000 fr. de l'année dernière.

Actif : 1. L'espérance et l'optimisme sont deux vertus... de crise. Nous leur accordons donc une place d'honneur dans ce bilan et constatons qu'elles doivent peser lourd dans la balance pour que l'équilibre se maintienne.

2. La confiance en soi-même est un grand levier. La confiance en les autorités en est un autre, tout aussi important. Pouvons-nous avoir confiance en nos autorités législatives dans les deux grandes questions qui préoccupent actuellement le corps enseignant : les *retraites* et le *mariage de l'institutrice* ? — Certainement.

A compte nouveau. Le Grand Conseil, respectueux des droits constitutionnels, ne sabotera pas la profession de l'institutrice en l'empêchant d'enseigner si elle joint sa vie à un compagnon de son choix dans les liens sacrés du mariage.

Le Grand Conseil, conscient de ses devoirs envers les vieux serviteurs de l'Etat, n'amenuisera pas les retraites du corps enseignant et du corps pastoral parce que la caisse en est réputée vide. Elle contient, cette caisse, des obligations envers tous les éducateurs de notre peuple.

Le *droit à la retraite* de ceux qu'autrefois on appelait les « ministres de l'Ecole » au même titre que les ministres de l'Eglise, le *droit absolu au mariage*, dont Louis Ruchonnet se fit l'apôtre, ce sont des lois qui ne se discutent pas parce qu'elles font partie d'un patrimoine cher à tous les Vaudois, et elles ne sauraient être déchirées comme le furent certains chiffons de papier de sinistre mémoire. L. Cz.

BUREAU DE PLACEMENT

A disposition un *échange* d'une année à partir d'avril 1937 pour Schlieren (Zurich). La fille du collègue en question désirerait suivre une école secondaire, et l'« échange », garçon ou fille, pourrait suivre éventuellement celle de Schlieren. L. CORNUZ, institutrice, Vevey.

CHŒUR MIXTE VEVEY-MONTREUX

Un collègue nous écrit : « Le Chœur mixte possède-t-il un compte de chèques postaux ? Ce serait plus facile de lui apporter un appui si on connaissait le chemin du caissier ! »

Oubli, en effet, et que je répare à l'instant en souhaitant que nombreux soient ceux qui désirent le connaître et lui adresser leur obole : IIb. 442.

Mettez-vous à l'écoute samedi 16 janvier, à 20 h. 30. Le chœur mixte donnera à la « Radio » le programme exécuté dernièrement en salle, avec le concours de Mlle Mad. Dubuis, soprano.

L. Cz.

SOIRÉES DES ÉCOLES

A Blonay, à Leysin, à Pully, à Cheseaux-Noréaz, à Chailly s. Clarens, à Salavaux, à Gimel... Nous pourrions continuer jusqu'à ce que minuit sonne au grand clocher ! Que de peines, que d'inquiétudes représente la mise à la scène de tout ce monde enfantin !

Les instituteurs et institutrices rivalisent de zèle pour présenter des pièces de théâtre, des poèmes, des chants connus ou inédits. Et les parents applaudissent. Les piécettes tintinnabulantes vont dans la coulisse grossir les fonds des courses, des bibliothèques scolaires ou de la sœur visitante.

Et le « programme » officiel reviendra sérieusement au premier plan après les fêtes ; il s'agira d'en mettre un coup pendant que la neige tombera et que le vieux fourneau — ou le radiateur moderne — nous réchauffera. Rien ne vaut l'hiver pour être à son affaire et pour puiser dans l'étude plaisir et profit.

L. Cz.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Soirée le 23 janvier, à 20 h. 30, dans la grande salle du Lausanne-Palace.

GENÈVE **APRÈS UNE VENTE AU PROFIT DES ATELIERS DE CHOMAGE**

Il m'est particulièrement agréable de signaler ici la parfaite réussite de la vente des bons de jouets dans nos écoles. Il a été vendu pour 1702 fr. 50 de bons de jouets dans les écoles primaires de la ville en l'espace de six jours. En outre, la propagande que fit l'école en faveur des Ateliers de chômage fut telle que pendant quelques jours les magasins furent littéralement dépouillés de jouets de chômeurs. Tous ceux qui virent avec quelle hâte fiévreuse les ouvriers travaillèrent à satisfaire leur petite clientèle et qui lurent sur tous les visages la joie et la fierté comprirent quelle dignité le travail conférait à l'homme. N'est-ce pas, pour tous ceux qui nous ont aidés, la plus belle des récompenses ?

Ce magnifique résultat est tout à l'honneur du corps enseignant genevois. Il nous prouve encore une fois que les bonnes volontés sont nombreuses et que leur union fait jaillir des œuvres remarquables.

Le Service social de l'Union des instituteurs primaires genevois se fait l'interprète de la Direction des ateliers de jouets et de son personnel pour exprimer toute leur reconnaissance aux instituteurs qui, dans chaque école, se sont chargés de la vente des bons et de la propagande en faveur de leurs ateliers.

Ceux-ci sont maintenant sur la bonne voie. 1937 les verra prospérer. Ils prouveront que les entreprises fondées sur une collaboration bénévole sont parfaitement viables, et que la semaine de 40 heures ne nuit pas à leur activité. N'est-ce pas le moyen le plus efficace pour réintégrer tous les chômeurs dans le processus économique ?

Les chômeurs comptent sur votre aide. Ils ont vivement apprécié votre dévouement et estiment que vous pouvez leur être d'un immense secours.

Les ateliers ont créé une section de jeux éducatifs qui sera composée de pédagogues. Elle créera des jeux éducatifs et entreprendra une habile propagande pour diriger judicieusement l'activité libre des enfants. Tous ceux que le problème intéresse sont cordialement invités à collaborer à cette œuvre pédagogique et éminemment sociale ; ils sont priés de le faire savoir au soussigné, 3, rue des Treize Arbres, Genève.

R. ULDRY.

U. I. P. G. — MESSIEURS

PETITE CHRONIQUE

Départs. — Trois de nos collègues, membres de l'U. I. P. G., atteints par la limite d'âge, viennent de quitter l'enseignement ; ce sont : MM. *Ed. Martin*, maître aux classes de préapprentissage, *A. Mounoud*, régent secondaire à Vandœuvres et *H. Schlaeppli*, instituteur à Satigny. Nous tenons, à cette occasion, à leur faire part de nos vœux les plus cordiaux et à leur souhaiter une heureuse et longue retraite.

Rappelons la remarquable activité corporative de notre collègue et ami Edmond Martin. A la tête de la Société pédagogique genevoise, comme membre du comité de la Caisse de prévoyance de l'enseignement primaire, puis comme représentant du groupe C, au comité la C. T. A., Ed. Martin a rendu d'éminents services à notre petite collectivité, grâce à son inépuisable obligeance, à son dévouement, à ses qualités de finesse et d'indépendance. A plusieurs reprises, il fut choisi par ses collègues pour être le porte-parole des instituteurs au sein de la Commission scolaire cantonale.

Il remplit encore maintenant les fonctions de trésorier-comptable de notre Caisse maladie et invalidité et nous espérons bénéficier encore longtemps de son expérience et de ses conseils.

Deux de nos collègues nous quittent, appelés à d'autres destinées tant il est vrai que l'enseignement, comme le journalisme, mène à tout...

Emile Métraux, instituteur au Petit-Saconnex a été appelé, par le précédent Conseil d'Etat, aux fonctions de Tuteur général.

Jean Panosetti, instituteur à Presinge, vient d'être appelé au

commandement de la gendarmerie du canton par le nouveau Conseil d'Etat.

Nos sincères félicitations !

Et retour. — Enregistrons enfin le retour dans nos rangs de notre collègue *Louis Soldini*, qui, durant trois ans, assumait, avec distinction, les fonctions de chancelier d'Etat.

Ad. LAGIER.

Rectification. — Dans le dernier *Educateur*, p. 6, ligne 10, lire *l'œuvre* et non *l'autre* créée dans...

NEUCHÂTEL

ON FÊTE

Saint-Sulpice. — Mercredi 23 décembre, notre collègue *Henri Borno*, qui occupe le poste d'instituteur de Saint-Sulpice depuis 30 ans, a reçu un témoignage de reconnaissance de la Commission scolaire et de la part des autorités de l'Eglise du village dont il est chantre depuis son entrée en fonction.

Au nom de la Société pédagogique, nous lui adressons nos félicitations et nos vœux pour le raffermissement de sa santé.

J.-Ed. M.

COURS DE SKI ET DE PATIN

organisé par l'Association cantonale neuchâteloise des maîtres de culture physique

La commission technique de l'association a mis sur pied deux cours, lesquels pourront être répétés dans le courant de l'hiver si les premiers sont concluants au point de vue de la participation et si... la neige et la glace veulent bien se décider à s'installer sérieusement.

La journée de patin aura lieu vraisemblablement le dimanche 17 janvier, à La Chaux-de-Fonds. Les membres de l'association qui se sont inscrits recevront à temps utile la convocation leur fixant l'heure et le lieu du cours.

Le cours de ski se déroulera à la Combe Bertière avec quartier-général au chalet Monnier (Mt-d'Amin). Trente-six participants et participantes sont déjà inscrits et ce nombre atteindra certainement quarante. Les anciens comme les débutants retireront un bénéfice de ce cours, car le travail se fera par groupes peu nombreux, afin que chacun puisse s'entraîner selon ses forces et selon ses capacités.

Le cours de ski est fixé en principe aux samedi et dimanche 30 et 31 janvier. Les participants du Vignoble, du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz pourront prendre le train partant de Neuchâtel à 14 h. 14 pour se trouver à un rendez-vous général à 15 h. 30 à la Vue des Alpes. De là, départ en groupes pour le Chalet Monnier, et début du cours. Ce dernier se terminera le dimanche après-midi

à 16 heures pour permettre à chacun de rentrer par les trains de 18 heures.

Une convocation personnelle sera adressée à tous les inscrits. Au reçu de celle-ci, les personnes qui seraient empêchées de prendre part au cours sont priées d'aviser par retour du courrier : M. André Vuille, Parc 91, La Chaux-de-Fonds, chargé de l'organisation du cours et des démarches pour le logis et les repas.

Le président de la commission technique :

B. GRANDJEAN.

MAÎTRES DE CULTURE PHYSIQUE

La journée annuelle de la Société neuchâteloise des Maîtres de culture physique a eu lieu, à Neuchâtel, le samedi 5 décembre.

Pour ouvrir la série des travaux, Mlle Hurni, maîtresse de culture physique, à Neuchâtel, présente une série d'exercices qu'exécutent avec beaucoup de grâce de tout jeunes élèves, pour lesquels on a créé une gymnastique qui répond à la fois à leurs besoins de mouvement, de mimer, d'imaginer, de parler.

Puis, avec une cinquantaine d'élèves appartenant à quatre degrés différents, M. Bertrand Grandjean, instituteur à Neuchâtel, donne une leçon modèle à l'usage des maîtres de classes de la campagne qui n'ont souvent à leur disposition qu'un bien pauvre matériel. A l'aide de quelques moyens de fortune, il montre comment on peut remédier à l'insuffisance des engins. Ensuite les élèves exécutent simultanément le même type de préliminaires, de jeux, d'exercices divers comportant des difficultés croissant avec l'âge. Tout marche dans l'ordre le plus parfait, tout est bien réglé dans ce spectacle bigarré où les groupes semblent imiter les pièces d'un kaléidoscope. Une telle leçon exige évidemment une sérieuse préparation et une grande maîtrise.

C'est ensuite au tour de Mlle Bélaz, maîtresse de culture physique, à Neuchâtel, de faire, avec des filles du degré supérieur, une démonstration d'exercices fort réussie.

Après quoi, les participantes sous la direction de Mlle Hurni et les participants sous celle de M. Vuille, de la Chaux-de-Fonds, passent à l'action, et récapitulent préliminaires, pas et jeux. A noter parmi ceux-ci la *balle passée par-dessus la corde*, avec sa variante, la *balle au poing*, encore trop peu connue.

Dans son rapport annuel, M. Maurice Montandon, instituteur à Neuchâtel, président, se plaît à faire ressortir le développement réjouissant de la société qui compte actuellement 157 membres. Presque tous les districts ont organisé des séances d'entraînement tant pour les messieurs que pour les dames. L'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique a témoigné son intérêt à la société en lui allouant une somme de 20 fr. Le siège du comité passe au Locle pour une période de deux ans. Il a salué avec plaisir la présence de M. Antoine Borel, chef du département de l'Instruction publique, de M. Jean Wenger, conseiller communal, à Neuchâtel, de MM. les inspecteurs et directeurs d'écoles ainsi que de M. Berger, ancien président de l'Association cantonale de gymnastique.

Après un modeste repas en commun, les participants prennent le chemin de l'Aula de l'Université où a lieu l'assemblée générale de la S. P. N. dont nous parlerons samedi prochain.

J.-Ed. M.

JURA**SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE JURASSIENNE**

Le Comité central de la S. P. J., présidé par M. W. Wüst, président, était réuni le 19 décembre, après midi, à la Cantine de Choindez. Y assistaient aussi : M. G. Mœckli, rédacteur français de l'« Ecole bernoise » et le soussigné, correspondant du « Bulletin corporatif ».

Après lecture du dernier procès-verbal, adopté sans observation, le président annonce que Mlle M. Guéniat, maîtresse secondaire à Moutier, a été désignée pour remplacer M. Jeanprêtre, comme représentante de la S. P. J. auprès de l'« Ecolier romand ».

L'état de la caisse est satisfaisant, ce qu'atteste notre trésorier, M. Huguelet, qui présentera des comptes détaillés à la prochaine réunion des délégués des sections et du Comité central prévue pour le mois de janvier, réunion au cours de laquelle on choisira le sujet du travail à traiter au prochain congrès de 1938 et en même temps le rapporteur général.

Au sujet des autres objets discutés à la séance du comité du 19 décembre, nous reproduisons ce qui suit de l'article paru dans l'« Ecole bernoise » :

« Rédacteur de « L'Educateur » et correspondant au « Bulletin corporatif ».

» Le rédacteur de « L'Educateur », M. Alb. Rochat, étant décédé, il s'agit de le remplacer. Le Jura pourrait revendiquer ce poste. M. le Dr Junod, pressenti, a, malheureusement pour nous, refusé d'être proposé pour être le successeur de M. Rochat.

» Notre correspondant au « Bulletin », M. le Dr H. Sautebin, malgré tous les efforts de notre comité pour le faire revenir sur sa décision, déclare abandonner à partir de l'an prochain ce poste qu'il a rempli avec tant de dévouement et de compétence.

» De chaleureux remerciements lui sont adressés et nous espérons que M. le Dr Sautebin, malgré qu'il abandonne officiellement ses fonctions de correspondant, fera profiter, une fois ou l'autre encore, les lecteurs de « L'Educateur » de sa riche expérience.

» Le comité désigne M. Germiquet, secrétaire de la S. P. J. à Moutier, comme nouveau correspondant au « Bulletin corporatif ».

» M. Mœckli déclare qu'aucun communiqué officiel de la Romande ne lui parvient pour « L'Ecole bernoise ». Il y a là une petite lacune à combler, pour le grand bien de notre attachement à la Romandie.

» *Centenaire de la fondation de l'Ecole normale de Porrentruy.* Notre président qui a déjà assisté à une séance préparatoire nous donne quelques renseignements concernant cette manifestation qui aura lieu en automne 1937. Notre comité estime que les maîtres qui ont passé par l'Ecole normale de Porrentruy devront faire un geste à l'occasion de ce centenaire en versant une somme (qu'il ne

nous appartient pas de fixer) dont le montant pourrait servir à aider dans leurs études à l'Ecole normale de Porrentruy, les élèves nécessiteux. »

Avis aux intéressés !

H. S.

Que M. Sautebin nous permette d'exprimer tout le regret que nous avons de le voir abandonner ses fonctions qu'il remplit avec une si grande compétence. Qu'il veuille recevoir nos plus vifs remerciements pour la distinction avec laquelle il s'est acquitté toujours ponctuellement de sa tâche. Nous conserverons de nos relations le meilleur souvenir.

Bienvenue à son successeur.

Réd.

L'« ÉDUCATEUR » DANS LE JURA BERNOIS

A l'entrée de cette année nouvelle, le Comité de la S. P. J. se fait un devoir d'insister auprès de tous les pédagogues du Jura, non seulement pour que les fidèles abonnés à l'« Educateur » renouvellent leur abonnement, mais surtout pour que ceux qui ne reçoivent pas ce journal s'y abonnent nombreux encore et le soutiennent.

Nous savons bien que nous avons déjà l'« Ecole bernoise » et qu'on pourrait nous dire : « A quoi bon avoir deux journaux pédagogiques ! »

Cependant, remarquons que si le nombre des Jurassiens abonnés à l'« Educateur » était de 14 il y a quelques années, il était de plus de 80 à fin 1936.

Pourquoi cette augmentation ?

Parce que nombreux sont ceux qui, parmi nous, ont senti que si toute la manne substantielle nous vient de Berne (et nous en sommes très heureux), la manne spirituelle nous vient surtout de Romandie.

Nous avons un grand privilège : c'est d'être à la fois Bernois et Romands et de par notre esprit et notre langue nous ne pouvons pas nous détacher de la terre et de l'esprit romands.

C'est la raison pour laquelle nous nous permettons d'insister auprès de tous les membres de la S. P. J. non abonnés à l'« Educateur » pour les prier d'accepter et d'adopter ce journal que nos pères avaient tous sur leur table.

Pour convaincre les tièdes, les hésitants, et même ceux qui auront eu la patience de lire cet appel jusqu'au bout, disons encore que le prix de l'abonnement sera encore réduit.

Nous espérons que le bel effort des collègues qui sont à la tête de l'« Educateur » sera apprécié et que le Jura, par le nombre de ses abonnés, prouvera combien il est attaché à l'esprit romand.

H. G.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'ÉDUCATION DE LA FEMME EN TURQUIE ¹

Que voilà donc un livre intéressant, une étude historique fouillée qui nous conte en un style clair et précis la belle aventure voulue et réfléchie d'un peuple prenant conscience de ses valeurs. Etude réconfortante, venant à son heure et qui se lit avec intérêt et profit.

Pour nous autres qui nous sommes passionnés autrefois à la lecture des *Désenchantées*, le nom de Turquie était synonyme de sultans, harems, belles prisonnières et confitures de roses !!! Et maintenant, la Turquie est un pays vivant et actif qui, en quelques années, a accompli dans tous les domaines des changements radicaux, et c'est l'éducation de la femme qui est à la base de cette transformation. Dans la Turquie antique, la femme jouissait d'une condition égale à celle de l'homme, elle choisissait elle-même son futur époux et ne l'acceptait qu'après lui avoir fait subir plusieurs épreuves.

L'introduction de l'Islam devait changer la condition de la femme turque. Elle qui menait jusqu'ici une vie fort libre est maintenant traitée en inférieure, elle sera mariée à un homme qu'elle n'a jamais vu et auquel elle n'a jamais adressé la parole. Elle est aussi affligée d'une véritable infériorité juridique puisque le témoignage d'un seul homme équivaut à celui de deux femmes !! Son existence sociale est nulle, elle ne vit que pour son mari, ses enfants, ses parents. La femme paysanne est un peu plus favorisée, car, agente de la petite industrie, elle peut se distraire en fabriquant des tapis et des tissus.

La Turquie actuelle s'est inspirée du code civil suisse, mais, une fois de plus, l'élève a dépassé le maître... Ce pays nous fournit maintenant l'exemple d'une société où la femme jouit de droits vraiment égaux à ceux de l'homme, et cela depuis dix ans !

La conférence de Lausanne en 1923 avait reconnu l'indépendance de la Turquie. Pour gagner cette indépendance, le peuple turc a fait des expériences douloureuses ; tous, hommes, femmes, enfants, ont participé à la lutte sacrée. Il n'y a pas dans l'histoire du monde beaucoup d'exemples d'une telle unanimité. Atatürk, en réformateur avisé, encourage avec beaucoup d'à-propos la femme dans son émancipation. Il fait la part de la coquetterie féminine et décrète la suppression du voile...

En 1926, le code civil suisse est adopté ; en 1930, une loi est votée qui accorde à la femme le droit de vote et d'éligibilité aux conseils municipaux. Celles qui furent élues à ces postes s'y montrèrent très actives et parfois bien plus intéressées au bien public que

¹ *L'Education en Turquie* : Refia Urgel, Dr en phil. Georg et Cie, éditeur, Genève.

les hommes. En 1934, la femme est autorisée à participer aux élections législatives ; dix-sept femmes siègent actuellement à l'assemblée nationale.

Dans cette évolution, rien n'est laissé au hasard : écoles de villes et de campagnes, écoles enfantines et ménagères, enseignement secondaire, enseignement supérieur, tout est organisé en s'inspirant des apports étrangers, mais en tenant compte de la mentalité du pays.

Le désir d'instruction est du reste grand en Turquie. Le nombre des écoles n'étant pas suffisant, les parents envoient souvent leurs filles dans des écoles de garçons. Cette coéducation pouvait présenter quelque danger. L'expérience s'en est révélée heureuse ; les renseignements fournis par des directeurs et directrices d'écoles sont probants sur ce point.

Rompant avec le passé, la Turquie a pu accueillir tout ce qui se fait de meilleur dans d'autres pays. La grande réforme de l'éducation de la femme va déterminer toute l'éducation de la nation. La Turquie a compris que *« la meilleure formule scientifique et sociale à atteindre est d'ouvrir toutes les carrières aux femmes en leur faisant comprendre qu'elles doivent travailler en liaison avec les hommes »*.

Et voilà bien mal et bien incomplètement résumé un livre que je voudrais voir chez tous ceux qui auront bientôt « dans notre bon Pays de Vaud » à statuer sur le sort des institutrices mariées ! Nos autorités auraient tout à gagner en s'inspirant de la largeur d'idées et de la compréhension de ces Orientaux qui nous ont largement dépassés dans la voie du progrès.

Une fois de plus la lumière nous vient de l'Orient. Puisse-t-elle éclairer les débats de la prochaine session du Grand Conseil !

C. SEREX-ROCHAT.

DE L'ECOLE A LA VIE

La préorientation professionnelle.

L'orientation professionnelle n'est pas une science distincte de l'éducation. C'est une étape, ou pour mieux dire, un souci de l'éducation qui se manifeste plus particulièrement à l'âge où l'enfant, ayant acquis les connaissances que lui a dispensées l'école primaire ou secondaire, est appelé à penser au lendemain tout proche où il faudra entrer dans la vie par le choix de son métier. C'est un aspect de l'éducation qui tend à concrétiser les enseignements reçus, créés pour être mis en valeur un jour. Dans ce moment, le pédagogue a un rôle essentiel à jouer, parce qu'il connaît mieux que personne les enfants et leurs familles. Les conseils qu'il peut donner à l'orienteur chargé du placement en apprentissage sont des plus précieux. D'une manière plus générale, l'école est la pierre d'angle de toute l'œuvre de préorientation professionnelle ; elle doit faire connaître

non seulement le degré d'instruction de l'enfant, mais la qualité de ses connaissances, son développement intellectuel, son comportement moral et ses virtualités physiques.

Il est difficile de connaître très bien beaucoup de métiers, de manière à pouvoir donner des renseignements précis sur chacun d'eux. Les monographies professionnelles mises entre les mains de l'instituteur peuvent lui être d'un précieux secours. Mais en ouvrant les yeux autour de lui, en étant curieux par devoir, en visitant l'usine proche ou l'atelier qui s'ouvriront facilement devant lui, l'instituteur acquerra les connaissances qui lui manquent. Par ce contact avec les réalités, en observant soi-même, celui qui le veut bien comprendra, encore mieux que par toutes les lectures, ce qu'il faut pour réussir dans les activités commerciales ou industrielles, les avantages présents qu'elles offrent et l'avenir qu'on peut en espérer.

Les enfants, eux aussi, devraient pouvoir observer des artisans au travail, des ouvriers à l'usine ou des employés à leur bureau. Malheureusement partout, surtout dans les grandes villes, le travail se cache. Construit-on une maison ? Vite on entoure le chantier d'une palissade qui ne laisse filtrer aucun secret du métier. Nous connaissons même bon nombre d'enfants qui n'ont jamais vu travailler leur père ; tous les artisans, le ferblantier comme le ferronnier, le menuisier ainsi que le tailleur, se mettent à l'abri des regards indiscrets. Au reste, les grandes communes n'ont-elles pas aménagé des promenades publiques, des places de jeux, pour que les enfants s'y ébattent, au lieu de muser dans d'étroites ruelles où se trouvent encore de rares échoppes.

Un essai d'une méthode d'orientation professionnelle pratique qui met les enfants en contact direct avec les exigences des métiers, vient d'être inaugurée dans une petite localité de la haute vallée du Loir. Il sera utile de suivre cet essai. Un collègue de France me fait parvenir à ce sujet un article paru dans un des derniers numéros du *Petit Journal*. Nous en détachons les lignes suivantes.

« Une section d'artisanat rural vient de s'ouvrir au 1^{er} octobre, à l'Ecole primaire supérieure d'Illiers. Désirée par une municipalité éclairée qui a consenti les sacrifices nécessaires, de concert avec l'Etat, elle recevra, à partir de 12 ans, les enfants qui ne se destinent point aux carrières administratives et qui désirent apprendre un métier. Elle a son caractère propre, puisqu'elle prévoit, à côté d'un enseignement professionnel de 20 heures par semaine, 10 heures d'instruction désintéressée et 6 heures d'enseignement agricole théorique et pratique. Elle a de plus, comme originalité, de constituer un essai d'orientation professionnelle. Les enfants, en effet, dirigés par des patrons de la localité, sont initiés à chacun des principaux métiers ruraux : maréchalerie, forge, serrurerie, mécanique agricole,

ferblanterie et plomberie, menuiserie, électricité pratique. Ils n'apprendront pas un métier pendant cette année-là, mais ils pratiqueront suffisamment chacun d'eux pour découvrir celui qui convient le mieux à leurs goûts et à leurs aptitudes physiques et intellectuelles. Ce n'est qu'à la fin de l'année scolaire, après avoir été 160 heures apprentis menuisiers, 240 heures apprentis forgerons-serruriers, 160 heures maréchaux et mécaniciens agricoles, 80 heures plombiers et zingueurs, 160 heures électriciens de campagne, qu'ils choisiront définitivement leur futur métier. Cela en collaboration avec le service d'orientation professionnelle. »

Cette méthode d'orienter les enfants existe sous une autre forme à Paris. En effet, il y a quelques années, la Chambre de commerce de la Ville Lumière a inauguré des Ateliers-Ecoles qui ont actuellement une réputation mondiale et dont nous dirons quelques mots une prochaine fois.

J. S.

MOYENS D'ENSEIGNEMENT

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Par les soins du Département fédéral de l'Intérieur, les huit tableaux scolaires suisses déjà édités et constituant la première série sont actuellement exposés à Londres. En mars ils le seront à Kaunas (Lithuanie), puis, plus tard, à Helsingfors, Stockholm et Strassbourg. Il y a tout lieu de croire qu'ils obtiendront à l'étranger un plus grand succès qu'en Suisse romande, où le nombre des séries souscrites est dérisoire. Qu'on en juge, sur un total de 3000 tableaux vendus, Neuchâtel figure pour 192, Vaud 144, Jura bernois 97, Fribourg 24, Genève 8 et Valais 0.

INFORMATIONS CONGRÈS INTERNATIONAL

Du 23 au 31 juillet se tiendra à Paris, à l'occasion de l'Exposition internationale, le *Congrès international de l'Enseignement primaire et de l'Education populaire*.

Organisé par le Syndicat national des Instituteurs de France, il est placé sous le patronage d'un comité d'honneur comprenant les plus hautes personnalités françaises et étrangères connues pour l'attention qu'elles portent aux questions éducatives ; son président est M. Léon Blum, président du Conseil des ministres, et ses vice-présidents, MM. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, Jean Zay, ministre de l'Education nationale, Henri Sellier, ministre de la Santé publique et Robert Jardillier, ministre des P. T. T. et de la Radio. Quant au comité d'organisation, il a comme président André Delmas, secrétaire général du Syndicat des Instituteurs, pour

secrétaire général Louis Dumas et pour commissaire général Georges Lapierre.

Une carte d'adhérent, dont le prix sera fixé ultérieurement donnera droit : 1. à une réduction très importante des tarifs de voyage sur tous les réseaux pendant la durée de l'Exposition internationale ; 2. à l'entrée gratuite à l'exposition ; 3. au service d'hébergement à prix réduits ; 4. aux publications du congrès.

Les travaux du congrès comprendront à la fois des séances plénières et des réunions particulières aux sections de travail : conférences suivies de discussions.

L'activité des sections portera sur les problèmes intéressant à la fois l'enseignement primaire, c'est-à-dire la période de scolarité obligatoire, et l'éducation populaire dans ses multiples aspects : scolarité prolongée facultative, enseignement post-scolaire, éducation des adultes.

Huit sections, la troisième divisée elle-même en cinq sous-sections, se répartiront les questions mises à l'étude qui seront présentées sous forme de conférences d'information suivies de débats.

I. *Philosophie générale de l'éducation populaire.* — Tendances de l'éducation. Rôle de l'Etat. L'école dans ses rapports avec les problèmes philosophiques, politiques et religieux. Droits de la personnalité et conception du devoir social.

II. *Psychologie appliquée à l'éducation populaire.* — Rapports de la psychologie expérimentale et de la pédagogie. Méthodes de mesure. Psychopathologie scolaire. Psychotechnique. Orientation. Assistance médicale. Enfance déficiente.

III. *Les méthodes de l'enseignement.* — 1. Ecoles maternelles et classes enfantines : apprentissage de la lecture et de l'écriture ; 2. Méthode générale de l'enseignement primaire, méthode active, méthodes d'éducation nouvelle. Plans ; 3. Education physique ; 4. Education esthétique ; 5. Lectures et bibliothèques enfantines.

IV. *Education nationale et coopération internationale.* — Education civique, enseignement de l'histoire et de la géographie. Moyens de lier l'éducation nationale et l'esprit de coopération internationale.

V. *Préparation, formation, culture du personnel.*

VI. *Installation matérielle de l'école.* — Architecture scolaire. Transport des élèves. Service médical. Cantines. Terrains de jeux. Piscines. Matériel d'enseignement.

VII. *Les techniques nouvelles : T. S. F., cinéma, phono.*

VIII. *L'éducation populaire.* — Psychologie de l'adolescence appliquée à l'enseignement post-scolaire : but, limites, méthode. L'éducation professionnelle, initiatives et apprentissage. La formation civique de l'adolescent. Collèges et universités ouvrières et

paysannes. Ecoles populaires supérieures. Auberges de la jeunesse et tourisme populaire. Bibliothèques populaires.

Une série de visites d'établissements scolaires typiques, une exposition documentaire, des démonstrations cinématographiques, compléteront cette information, à la fois objective, ample et vivante par laquelle se manifesterait l'effort universel pour l'éducation populaire et qui, par le très important rassemblement qu'il provoquera, mettra en relation directe les philosophes, les psychologues et les praticiens de l'Ecole. La tenue simultanée d'autres congrès scientifiques facilitera encore cette rencontre entre ceux qui cherchent la science et ceux qui l'appliquent.

Le siège du comité d'organisation est au Musée pédagogique, 29, rue d'Ulm, Paris (5^e), qui donnera tous les renseignements nécessaires.

COURS DE SKI

Le cours de ski organisé chaque année par la Société suisse des maîtres de gymnastique, sous les auspices du Département militaire fédéral, et réservé aux membres du Corps enseignant ayant l'occasion d'enseigner le ski à leurs élèves, a eu lieu à Bretaye, du dimanche 27 décembre au jeudi 31.

Grand succès à tous points de vue ; organisation parfaite confiée au professeur Dr Geiser, de Bienne.

Participation nombreuse : 7 dames, 27 messieurs venant des cantons de Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.

Neige abondante, bonne ; temps merveilleux tout au long du cours ; grand ciel bleu et profond avec un soleil qui permettait des promenades en bras de chemise, alors que la plaine, tout au fond, là-bas, était noyée dans un brouillard gris et humide.

Rappelons que les préoccupations constantes des organisateurs de ces cours, comme celles des dirigeants et professeurs, sont d'ordre pédagogique et éducatif.

En effet, si instituteurs et institutrices font en cinq jours des progrès étonnants au point de vue technique, ils acquièrent de plus la méthode pédagogique qui leur permettra à leur tour de devenir les moniteurs compétents, encore trop peu nombreux, à disposition de notre gent écolière.

Répartis en trois groupes, suivant leur degré de capacité, sous la direction respective de MM. Lagier et Senglet, de Genève, Geiser, de Bienne, travaillant chaque jour de 8 h. à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 heures, les participants au cours de Bretaye se sont familiarisés avec les schuss, dérapages, christianias, télémarks, etc., bref, ils ont acquis, à quelques exceptions près, la maîtrise de leurs skis et du terrain.

En même temps encore, ils purent se convaincre maintes fois de la beauté grandiose de l'Alpe en hiver, beauté dont on peut jouir grâce au ski.

Que bientôt vienne le jour où tous les élèves de nos écoles, à leur tour, pourront profiter de tels bienfaits.

Félicitons et remercions chaleureusement le Département militaire et la Société suisse des maîtres de gymnastique pour l'œuvre utile accomplie.

Vevey, le 8 janvier 1937.

M. H.

PRATIQUE

LECTURES LITTÉRAIRES (suite)

Volailles.

Au mas de Chanterelles les poules s'étaient tues. Catoune Paillarès, la patronne, leur jetait à pleines mains du maïs en manne drue ; elle était environnée d'un grouillement multicolore. Au plus épais de la jonchée, les poules se chevauchaient sans un cri. Les oies, en plastron éblouissant, s'étaient approchées ; les canards, bas sur pattes, s'en venaient bonhommes, les mains derrière le dos ; farauds, les dindons se pavanaient en marge de la racaille, et, pour ne point s'écarter de leur dignité, se faisaient un sentier de la pointe de leurs rémiges. Les pigeons étaient descendus de leurs ardoises dans des froufroutements d'étoffe froissée ; ils rôdaient sur leurs talons souples, à pas vifs de communiantes et piquaient les graines éparses. Lorsque les coqs, beaux comme des gendarmes, les prenaient en flagrant délit, ils les poursuivaient dans un bruit de bottes et d'ergots. Eux, s'écartaient d'un volètement ironique, au bout duquel ils ramassaient comme des jupes leurs ailes envolées...

(Ludovic Massé : « Ombres sur les champs ».)

L'épervier.

Degré supérieur 1^{re} ou 2^e année. Simplicité de la syntaxe.

Il décrit d'abord des ronds sur le village. Il n'était qu'une mouche, un grain de suie. Il grossit à mesure que son vol se resserre.

Parfois il demeure immobile. Les volailles donnent des signes d'inquiétude. Les pigeons rentrent au toit. L'épervier hésite et plane à la même hauteur. Peut-être n'en veut-il qu'au coq du clocher ? On le croirait pendu au ciel par un fil. Brusquement le fil casse, l'épervier tombe, sa victime choisie. C'est l'heure d'un drame ici-bas.

(J. Renard : « Histoires naturelles ». E. Flammarion.)

La vache.

Las de chercher, on a fini par ne pas lui donner de nom. Elle s'appelle simplement « la vache », et c'est le nom qui lui va le mieux. Elle mange de tout, tout le temps, deux fois, puisqu'elle rumine.

Dès qu'elle m'a vu, elle accourt d'un petit pas léger, en sabots fendus, la peau bien tirée sur ses pattes comme un bas blanc. Elle aime les visites, accueillante, avec ses cornes relevées sur le front, et ses lèvres affriandées d'où pendent un fil d'eau et un brin d'herbe. Elle aime que je la gratte entre les cornes. Je recule un peu, parce qu'elle s'approche de plaisir.

(J. Renard : « Histoires naturelles ».)

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

GRANDS OUVRAGES LAROUSSE

spécialement intéressants à offrir aujourd'hui aux éducateurs.

Ces volumes sont imprimés sur beau papier, format 32 × 25 cm., et reliés demi-chagrin vert foncé ou rouge foncé.

- HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE**, par Bédier et Hazard.
Deux volumes contenant 857 photographies, 46 hors-texte, 8 planches
en couleurs Fr. 55.65
- L'ART, DES ORIGINES A NOS JOURS**, 2 vol. publiés sous la direction
de L. Deshairs. 2000 héliogr. et 12 planches en couleurs » 71.40
- HISTOIRE GÉNÉRALE DES PEUPLES, DE L'ANTIQUITÉ A NOS
JOURS** en 3 volumes, publié sous la direction de Maxime Petit.
2027 photographies, 96 planches, 74 cartes en noir et en couleurs » 93.45
- NOUVEL ATLAS LAROUSSE**. Géographie universelle pittoresque.
110 cartes en noir et en couleurs, 1519 photographies, 9 tableaux
statistiques, 2 index » 36.75
- LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE**. Encyclopédie et dictionnaire modernes.
L'ouvrage comprend 6 volumes, 46 641 gravures, 364 planches » 280.*—
- L'AIR ET SA CONQUÊTE**, par A. Berget. 700 photographies, 276 dessins,
20 planches » 29.40
- LE CIEL**, astronomie pour tous, par A. Berget. 710 photographies,
275 dessins, 26 planches » 29.40
- LA MER**, par Clerc-Rampal, 636 photographies, 20 planches, 322 cartes » 29.40
- LA TERRE**, géographie pittoresque, par A. Robin. 760 photographies,
24 hors-texte, 53 tableaux, 158 dessins, 3 cartes » 29.40
- LES PLANTES**, par J. Costantin. 796 photographies, 338 dessins, 26
planches » 29.40
- LES ANIMAUX**, par L. Joubin. 910 photographies, 1110 dessins, 29
planches » 30.45
- L'HOMME**, races et coutumes, par R. Verneau. 630 photographies en
héliogravure, 37 hors-texte » 33.60
- LA SCIENCE, SES PROGRÈS, SES APPLICATIONS**, 2 vol. illustrés de
2360 héliogravures et 12 planches hors-texte » 65.10

*Ce prix s'entend pour la vente au comptant ; demander les prix spéciaux pour la vente à tempérament.



Ceux qui peinent ne peuvent améliorer leur situation économique qu'en s'affiliant à une coopérative et en confiant à celle-ci leur force d'achat. + Le consommateur isolé gaspille sa force d'achat, alors que le consommateur organisé la fait concourir à son bien-être. + Celui qui fait ses achats à la coopérative agit dans son propre intérêt.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

Favorisez

l'industrie du pays par l'achat d'appareils pour
PROJECTIONS LUMINEUSES

de fabrication suisse. Modèles sérieux. Demandez sans engagement
offres et références à

Paul SAVIGNY constructeur, LUCENS (Vaud). Tél. 99.169.

**Une bonne annonce, répétée
suffisamment dans le journal
approprié,
sera toujours productive.**

Pour toutes vos annonces, adressez-vous
à Publicitas S.A., 13 rue Pichard, Lausanne
Téléphone 27.366

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

DICTIONNAIRES LAROUSSE

GRAND MEMENTO ENCYCLOPÉDIQUE, 2 vol. Le 2e vol. paraîtra en novembre 1937. Prix de souscription aux deux volumes Fr. 65.10

DICTIONNAIRE ANALOGIQUE DE MAQUET. Les mots par les idées — Les idées par les mots. 1 vol. relié toile, 600 pages » 8.80

L'ENCYCLOPÉDIE FRANÇAISE PERMANENTE, 21 vol. Un bilan de la civilisation moderne. Ont déjà paru : L'Etat, Arts et Littératures, l'Espèce humaine, l'Etre humain. Chaque volume, reliure plein peau » 35.70
Prix spéciaux pour souscription à l'œuvre complète.

NOUVEAU PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ, 1 vol. de 1760 pages format 13 × 19,7, 6200 gravures, 220 planches et tableaux, 140 cartes . . » 7.50

LAROUSSE AGRICOLE, 2 vol. de 1650 pages, format 32 × 25 cm., 6216 gravures, 102 planches en noir et 40 en couleurs » 63.—

LAROUSSE COMMERCIAL, 1 vol. de 1350 pages, format 20 × 27 cm., 1020 gravures, 12 planches en noir et 19 en couleurs » 46.20

LAROUSSE MÉDICAL, 1 vol. de 1400 pages, format 20 × 27 cm., 2414 gravures, 49 tableaux, 36 planches en couleurs » 37.80

LAROUSSE MÉNAGER, 1 vol. de 1260 pages, format 20 × 27 cm., 2112 gravures, 27 planches en noir et 21 en couleurs » 40.95

LAROUSSE UNIVERSEL, 2 vol. de 2600 pages, format 21 × 30,5 cm., 27 000 gravures, 72 planches en couleurs, 112 en similligravure . . » 63.—

LAROUSSE DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS ET MÉTIERS, 1 vol. format 20 × 27 cm., environ 1000 gravures, cartes et graphiques. Nombreuses planches en noir et en couleurs. » 44.10

LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE, Encyclopédie et dictionnaire modernes. L'ouvrage comprend 6 volumes, chacun de 1100 pages environ, format 32 × 25 cm. Prix actuel » *280.—

* Ce prix s'entend pour la vente au comptant ; demander les prix spéciaux pour la vente à tempérament.